

<http://gec.venissieux.org/Restauration-scolaire-et-sociale>



Restauration scolaire et sociale

- La lettre -



Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Le nombre de convives dans nos restaurants scolaires ne cesse d'augmenter. Plus de 60 % des enfants scolarisés à Vénissieux sont inscrits à la cantine. 4 400 repas par jour sont servis aux écoliers ce qui représente une hausse de 6,6 % entre 2021 et 2022.

Pour 2023, la nouvelle cuisine centrale produira 776 197 repas (664 705 pour les scolaires et 111 492 pour les crèches, personnes âgées et maisons de l'enfance). En 2018 (avant la construction de la nouvelle cuisine centrale) la production globale s'élevait à 585 000 unités, soit une augmentation de 7,5 %.

Fort heureusement, nous avons anticipé cette augmentation et engagé la ville dans la construction d'une nouvelle cuisine centrale. Un équipement de production nécessaire pour répondre aux besoins des familles. À l'époque de cette décision, nous avons été attaqués par nos opposants qui considéraient cet investissement comme inutile. Depuis, de nombreuses villes sont revenues sur leur stratégie d'externaliser la fabrication des repas et ont fait, comme nous, le choix d'une maîtrise publique d'enjeux aussi cruciaux que la restauration collective et l'équilibre nutritionnel. Pour preuve, de nombreux projets de territoire de la Métropole s'orientent vers la construction de cuisines centrales.

Notre régie de restauration offre chaque jour, à chaque enfant, un repas équilibré intégrant 43,60 % de produits sous « signe de qualité » (labels qualité) dont 26,74 % de produits Bio.

Depuis le 2ème semestre 2022, les fournisseurs de la régie de restauration fortement impactés par l'inflation ont révisé leurs tarifs avec une hausse moyenne de 16 %. A titre d'exemple, + 44,70 % pour les produits laitiers et avicoles, +10,20 % pour le pain, pâtisseries, +19% pour les fruits et légumes, +12,50 % pour l'épicerie Bio, +12,80 % pour les articles de conditionnement. Pour 2023, une hausse sur les achats alimentaires est prévue, à minima de 10%.

Cette inflation galopante, l'augmentation du coût de l'énergie et le contexte économique incertain ont conduit de nombreuses villes à augmenter leurs tarifs de restauration, certaines de près de 10%. Ce n'est pas le choix qu'a fait notre Ville qui a décidé de maintenir le même taux d'évolution que les années passées. Ainsi, nos tarifs n'ont augmenté que de 2%, sauf le tarif social que nous avons préservé à 1 € le repas pour 9,5 % des familles concernées. Nous ne souhaitons pas asséner une double peine aux vénissiens qui subissent aussi l'inflation et ne parviennent plus à boucler leurs budgets familiaux.

La Ville absorbe donc une large part de l'augmentation du prix du repas pour l'ensemble des familles.

À noter que certaines villes cherchant à limiter le nombre d'inscriptions à la cantine ont fait le choix, en défiant la loi, de mettre en place des critères de priorité pour diminuer les inscriptions, ce n'est pas non plus la position de notre municipalité qui défend l'accès au service public pour tous.

[Pour lire l'intervention complète...](#)